albert difuroof premium

190 g/m²

Lé de sous-toiture autocollant

Instructions de mise en œuvre

Domaine d'application

albert difuroof premium est un lé de sous-toiture équipé de deux bandes auto-adhésives pour la couverture de toitures et de parois selon les normes EN 13859-1:2014 et EN 13859-2:2014. Il convient pour les toits à forte pente ventilés et non-ventilés avec toiture rigide et à la pose directe sur une isolation thermique, des panneaux en fibres de bois ou de lambrissage.

Remarques

- albert difuroof premium a une stabilité limitée aux UV. Nous recommandons de recouvrir rapidement le lé après la pose. Le temps maximal d'exposition libre aux intempéries est 8 semaines.[1])
- Le lé n'est pas un toit de secours et n'assume pas la fonction d'une couverture de toiture. Comme recouvrement protecteur provisoire, le toit doit être recouvert au max. après deux semaines.
- albert difuroof premium répond aux exigences en Allemagne (UDB-A, USB-A); en Autriche à la classifi- cation de la norme autrichienne UD-do-k et US; en Suisse aux exigences posées aux sous-toitures pour les exigences normales et augmentées conforme à SIA 232/1:2011.
- Tous contacts de la bâche avec des produits de traitement du bois ou produits pétroliers (p. ex. huile de scie à chaîne et essence) doit être évité.
- La sous-construction doit être exempte d'objets qui dépassent ou qui peuvent blesser (vis, pointes, etc.).
- Conseil: veiller au côté exposé aux intempéries lors de la direction de pose.

Mise en œuvre

- albert difuroof premium doit être posé avec le côté, sur lequel se trouve l'annotation, tourné vers l'utilisateur.
- Poser le lé en commençant par le bas parallèlement au faîte.
- Agrafer le lé qui se trouve en dessous dans la zone de chevauchement.
- Le lé doit être orienté conformément à la ligne de marquage et doit se chevaucher.
- Retirer alors simultanément les deux bandes de protection de l'adhésif et presser fermement avec un rouleau d'impression en procédant du haut vers le bas.
- Les joints verticaux doivent recouvrir une largeur de champ de chevrons et doivent être collés avec des bandes adhésives
- Des endommagements plus importants doivent être rapiécés avec des coupes du rouleau original ou une bande adhésive
- Lors des jonctions aux cheminées, à la maçonnerie etc., le lé doit être relevé latéralement vers le haut minimum de 15 cm et être en jonction étanche avec des techniques de collages appropriées..
- Après la pose, il convient d'assurer tout de suite mécaniquement les lés par des contre-lattis.
- Lors de la fixation des contre-lattis, il est absolument impératif d'utiliser un matériau d'étanchéité approprié pour les pointes (bande ou estampage) d'une épaisseur d'au moins 3 mm.
- Lors d'un toit entièrement isolé, il est possible de poser albert difuroof premium sur tout le faîte. Dans ce cas, le chevauchement minimal comporte 20 cm. Lors de toits ventilés par l'arrière, non isolés ou isolés seulement en partie, le lé se termine au moins 5 cm devant le faîte. Une bande de recouvrement d'une largeur de 50 cm depuis le lé utilisé est posée sur les contre-lattis et sur le faîte de telle sorte que la neige volante qui pénètre et la pluie en trombes ne parviennent pas dans la construction. Il convient alors de garantir une ventilation suffisante.
- Il est impératif de veiller à ce que l'eau puisse s'écouler sur toute la surface du toit.

Données techniques

Propriétés	Méthode	Unité	Valeur nominale moyenne	Tolérance minimale/maximale
Matériau			3 couches PP-PP-PP	
Colle autocollante			acrylate à base de caoutchouc synthétique. Recouvrement non-tissé d'une largeur de 60 mm, sur la face arrière en non-tissé d'une largeur de 40 mm	
Longueur	EN 1848-2	m	50 m	–0/+0.5
Largeurs	EN 1848-2	m	1.5 m 3.0 m	–0.007/+0.023 –0.015/+0.045
Dimensions			1.5 m x 50 m 3.0 m x 50 m	
Rectitude	EN 1848-2	mm/10 m	10	±30
Épaisseur	EN 1849-2	mm	0.55	±0.1
Dimension par unité de surface	EN 1849-2	g/m²	190	–10/+16
Indice d'incendie selon EN 13501-1	EN 11925-2 VKF	classe	E BKZ 5.2	
Étanchéité à l'eau du lé et des joints Colonne d'eau	EN 1928:2000 (A) EN 20811	classe cm	W1 > 350	réussi
Perméabilité à la vapeur d'eau	EN 1931/EN 12572	g/m²/d	380	–190/+570
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (Valeur Sd)	EN 1931/EN 12572	m	0.05	–0.03/+0.04
Force de traction maximale en sens longitudinal	EN 12311-1	N/50 mm	375	–75/+125
Force de traction maximale en sens transversal	EN 12311-1	N/50 mm	305	–5/+95
Élongation en sens longitudinal	EN 12311-1	%	50	–20/+50
Élongation en sens transversal	EN 12311-1	%	60	–20/+60
Résistance à la propagation des fissures en sens longitudinal	EN 12310-1	N	250	–25/+100
Résistance à la propagation des fissures en sens transversal	EN 12310-1	N	300	–75/+100
Comportement au pliage à froid	EN 1109	°C	–40	
Résistance à la pénétration de l'air	EM 13859-2:2010	m³/(m²*h*50PA)	0.000	
Plage de température d'utilisation	EN 1109	°C	–40 à +80	
Respect des cotations en sens longitudinal	EN 1107-2	%	0.6	±2
Respect des cotations en sens transversal	EN 1107-2	%	0.5	±2
Exposition libre aux intempéries		semaines	8 [1)]	
Exposition libre aux intempéries selon recouvrement protecteur provisoire		semaines	2	
Pente de toit minimale		°	dès 15°. Considerez les indications SIA 232/1:2011 annexe D.	
Stockage	12 mois à température ambiante (>5°C) et sans exposition directe aux rayons solaires			
Valeurs après vieillissement artificiel	Température testée	°C	70°	
Force de traction maximale en sens longitudinal	EN 12311-1	N/50 mm	350	±50
Force de traction maximale en sens transversal	EN 12311-1	N/50 mm	280	±50
Elongation en sens longitudinal	EN 12311-1	%	40	–20/+50
Elongation en sens transerversal	EN 12311-1	%	42	–12/+48
Étanchéité à l'eau du lé	EN 1928:2000 (A)	classe	W1	réussi
Autres résultats d'essais				
Exigences accrues au test de vieillissement en portant la température de test à 80°C	ZVDH Feuille de données techniques du produit		réussi	
Résistance à la pluie battante de TU Berlin	ZVDH Feuille de données techniques du produit	numéro. du certificat AZ100201-2 AZ100201-3	réussi	
Disponibilité d'accessoire pour une utilisation comme couverture provisoire	ZVDH Feuille de données techniques du produit		oui	

[1)] Dans le cas de sous-toitures exposées depuis plus de 1 mois aux intempéries, des mesures adéquates (étanchéité durant la période de construction) doivent être prises en fonction de la situation, conformément à la Norme SIA 232/1 Point 4.1.3.

Remarque: Il incombe au poseur d'établir l'efficacité du produit pour un but déterminé par ses propres tentatives et examens. Ces instructions de mise en œuvre peuvent perdre leur validité en raison des nouvelles reconnaissances ou des développements récents. Il est possible de consulter la feuille de données techniques CE, les données de production et les instructions de mise en œuvre actuellement en vigueur sous www.albert.ch.

6/2018